



COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

PROCÈS-VERBAL

41^e SÉANCE TENUE LE 17 MAI 2010 à 17h

Maison du Citoyen, salle des comités, 2^e étage, 25, rue Laurier

PRÉSENCES :

Membres :

M. Yvon Boucher, président, conseiller, district de la Rivière-Blanche (n^o 15)

M^{me} Sylvie Goneau, vice-présidente, conseillère, district de Bellevue (n^o 14)

M. André Laframboise, conseiller, district de Lucerne (n^o 2)

M^{me} Linda Giraldeau, productrice agricole

M. Dany Lachaine, producteur agricole

M. Paul-Émile Gauthier, producteur agricole

Secrétaire :

M. Ghislain Deschênes, responsable des commissions et comités

Personnes-ressources :

M. Éric Boutet, dir. adjoint, Service de l'urbanisme et du développement durable

M. Daniel Faubert, chef de division de la planification du territoire

M^{me} Céline Trépanier, chargée de projets, aménagement et développement agricole

Autre :

M. Philippe Thompson, agent de commercialisation

ABSENCE :

Personne-ressource :

Édouard La Rocque, directeur adjoint, Service de sécurité incendie

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion

Le président ouvre l'assemblée à 17 h 50.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour ci-dessous est accepté.

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion

DISTRIBUTION :

Aux membres du CCA, aux personnes ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier

PRÉSIDENT

SECRETÉAIRE

2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 décembre 2009
4. Signature du procès-verbal de la séance du 7 décembre 2009
5. Suivi du procès-verbal de la séance du 7 décembre 2009
6. Date de la prochaine assemblée
7. Demande d'exclusion de la zone agricole en vue d'un éventuel agrandissement du périmètre d'urbanisation du secteur de Masson-Angers à même la propriété de « Encan Larose inc. » – lot 14-2-P du Rang 2 du cadastre du canton de Buckingham
8. Période publique de questions des citoyennes et citoyens
9. Le règlement de prévention incendie
10. La Table de concertation agroalimentaire
11. Le processus de révision du schéma d'aménagement
12. Choisir notre avenir – présentation de l'initiative, avancement du projet et prochaines étapes
13. Sujets divers
 - a) Mandat du comité consultatif agricole
14. Levée de la séance

3. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 décembre 2009

Le procès-verbal de la séance du 7 décembre 2009 est accepté.

4. Signature du procès-verbal de la séance du 7 décembre 2009

Le procès-verbal de la séance du 7 décembre 2009 est signé par le président.

5. Suivi du procès-verbal de la séance du 7 décembre 2009 et des dossiers

Quelques questions, réponses et certaines précisions sont formulées, entre autres, sur les dossiers du 167, chemin Blanchette, du 143, chemin Blanchette et du 0, chemin du Barrage.

On mentionne que les membres seront informés par courriel, d'ici les prochains jours, de la localisation exacte de la demande de déclaration de droits acquis formulée par la compagnie Vidéotron ltée.

6. Date de la prochaine assemblée

On confirme que la prochaine séance du CCA est fixée au 21 juin 2010.

7. Demande d'exclusion de la zone agricole en vue d'un éventuel agrandissement du périmètre d'urbanisation du secteur de Masson-Angers à même la propriété de « Encan Larose inc. » – lot 14-2-P du Rang 2 du cadastre du canton de Buckingham – district électoral de Masson-Angers

On informe les membres du CCA que le requérant a demandé de retirer de l'ordre du jour de la présente séance le dossier relatif à la demande d'exclusion de la zone agricole formulée par « Encan Larose inc. ».

On souligne que le requérant désire que le dossier soit reporté à une date ultérieure afin qu'il puisse faire des représentations au sujet de sa demande.

À la suite d'une question, on présente un résumé de la demande en insistant sur la localisation et la nature de la demande, sur l'historique de cette demande et sur le projet de développement commercial et résidentiel du site de « l'Encan Larose inc. ».

On convient de passer immédiatement à l'article 11 de l'ordre du jour.

11. Le processus de révision du schéma d'aménagement

On présente la démarche de révision du schéma d'aménagement et de développement en insistant sur les éléments suivants :

- La cadre de la planification de l'urbanisme au Québec;
- Les règles de conformité et de concordance entre le schéma d'aménagement, le plan d'urbanisme et les règlements d'urbanisme;
- Le contexte de la planification de l'urbanisme à la Ville de Gatineau;
- Les éléments de contenu d'un schéma;
- Les raisons de réviser le schéma;
- La définition du concept de « développement durable »;
- L'approche générale de la rétro-planification (backcasting), même langage, analyse de la situation, vision future, les priorités;
- Le processus de la consultation;
- Les échéanciers et les prochaines étapes.

On rappelle l'importance de protéger et de mettre en valeur le territoire et les activités agricoles de la Ville de Gatineau.

10. La Table de concertation agroalimentaire

Arrivée de M. Philippe Thompson.

M. Philippe Thompson, agent de commercialisation explique qu'il a reçu le mandat de Développement économique Canada (DÉC) d'accompagner les producteurs agricoles pour la mise en marché de leurs produits.

M. Thompson mentionne que ses services sont offerts gratuitement aux producteurs agricoles (70 premières heures de travail) et incluent le marketing, la publicité, les contacts avec les propriétaires de super marché, d'accompagnement, d'encadrement, de développement de réseautage et de référence auprès de Développement économique - CLD Gatineau.

M. Thompson souligne qu'il travaille en étroite collaboration, entre autres, avec DÉC, le ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), Développement économique - CLD Gatineau, la Table de concertation agroalimentaire de l'Outaouais (TCAO).

Plusieurs questions, réponses, commentaires, opinions et suggestions sont formulés, notamment, sur les difficultés des producteurs agricoles de la Ville de Gatineau, sur les subventions qui ne sont pas toujours accessibles aux producteurs présents sur le territoire de la Ville de Gatineau, sur l'occupation du territoire, sur les activités agricoles, etc.

Départ de M. Philippe Thompson.

Retour à l'article 8.

8. Période publique de questions des citoyennes et citoyens

Aucune personne n'est présente à la période de questions.

Retour à l'article 12.

12. Choisir notre avenir – présentation de l'initiative, avancement du projet et prochaines étapes

On explique que « Choisir notre avenir » est une initiative entreprise par la Ville d'Ottawa, la Ville de Gatineau et la Commission de la capitale nationale. On souligne que cette initiative vise à aider la région de la capitale nationale à vaincre les défis du XXI^e siècle en intégrant les concepts de durabilité, de résilience et de qualité du cadre de vie à tous les aspects de la collectivité.

On présente ensuite les grandes lignes de cette initiative en insistant sur :

- Les objectifs visés, les partenaires, la vision de 100 ans et le plan d'action de 30 ans, l'approche proactive et les consultants et organismes impliqués;
- Les résultats anticipés de l'initiative;
- Le défi de la durabilité;
- Les thèmes centraux (durabilité, résilience, cadre de vie);
- Les principes et les buts proposés;
- Les prochaines étapes de cet exercice (vision, options, avenir, plan d'action).

Départ de M^{mes} Linda Giraldeau et Sylvie Goneau.

Retour à l'article 9.

9. Le règlement de prévention incendie

R-CCA-2010-05-17 / 13

Que ce comité recommande au conseil de modifier les articles relatifs aux dispositions sur les feux en plein air requis sur le territoire agricole de la Ville de Gatineau, du règlement numéro 413-2009, décrétant le règlement sur la prévention des incendies, et ce, en s'inspirant des textes des règlements des ex-villes d'Aylmer (1081-2001) de Gatineau (430-86) et de Masson-Angers (225 et 227).

ADOPTÉE

Retour à l'article 13.

13. Sujets divers

a) Mandat du comité consultatif agricole

On souligne que depuis sa constitution le comité consultatif agricole (CCA) a surtout orienté ses actions sur la protection du territoire agricole, particulièrement en formulant des recommandations au conseil municipal à la suite de demandes d'inclusion et d'exclusion de certaines superficies de territoire et de demandes d'autorisation afin d'utiliser à d'autres fins que l'agriculture une partie du territoire agricole.

On mentionne que le CCA devrait, dorénavant, s'occuper davantage de mise en valeur du territoire et des activités agricoles en mettant l'accent sur la promotion et le développement du territoire agricole.

On souhaite qu'une équipe, dédiée, spécialisée en promotion et développement agricole soit identifiée et mandatée en vue d'accélérer la réalisation du programme de développement de l'agriculture, notamment, mettre à jour le plan d'action de ce programme et préparer un budget pour soutenir et encourager les producteurs afin de protéger, valoriser, consolider et développer le territoire et les activités agricoles.

14. Levée de la séance

La séance est levée à 20 h 50.